

Commune de NONTRON

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n° 3

ORIENTATIONS
D'AMENAGEMENT

RÉVISION



POS APPROUVÉ par délibération du Conseil municipal le : 23 février 2000

MIS EN RÉVISION par délibération du Conseil municipal le : 8 décembre 2000

PLU ARRETÉ par délibération du Conseil municipal le : 20 juillet 2004

MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE par arrêté du Maire le : 17 décembre 2004

APPROUVÉ par délibération du Conseil municipal le : 14 mai 2005

- MAIRIE DE NONTRON -

Laurent Moreau - Urbaniste

ORIENTATIONS LOCALISEES



ORIENTATIONS LOCALISEES

Elles concernent les zones à urbaniser du PLU, à usage d'habitat (1AU) ou d'activités (1AUY), et visent à définir pour chacune d'entre elles les conditions d'ouverture à l'urbanisation, en relation avec les documents graphiques figurant à la fin du présent document.

ZONE 1AUa-0 : secteur du Meynissou

Mode d'assainissement : autonome

Superficie de la zone : 5,7 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :

Voirie

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			

ZONE 1AUc-1 : secteur du Chatenet Nord

Mode d'assainissement : collectif

Superficie de la zone : 9,0 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :

Voirie

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			



ZONE 1AUc-2 : secteur du Chatenet Sud

Mode d'assainissement : collectif

Superficie de la zone : 2,9 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :**Voirie**

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			

ZONE 1AUa-3 : secteur de Papelèbre

Mode d'assainissement : autonome

Superficie de la zone : 15,5 ha

**CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :****Voirie**

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			

ZONE 1AUa-4 : secteur des Terres de Bellevue

Mode d'assainissement : autonome

Superficie de la zone : 4,8 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :**Voirie**

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			

ZONE 1AUc-5 : secteur des Places

Mode d'assainissement : collectif

Superficie de la zone : 2,3 ha

**CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :****Voirie**

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			

ZONE 1AUa-6 : secteur de Baroufières

Mode d'assainissement : autonome

Superficie de la zone : 2,5 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :

Voirie

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			



ZONE 1AUYa-7 : secteur de la Maladrerie Nord

Mode d'assainissement : autonome

Superficie de la zone : 7,9 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :

Voirie

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			

ZONE 1AUYa/c-8 : secteur du Reposoir

Mode d'assainissement : autonome / collectif

Superficie de la zone : 2,7 ha

CONDITIONS D'OUVERTURE A L'URBANISATION :

Voirie

	A créer	A renforcer	Suffisant
Voie de desserte principale de la zone			
Accès à la voie de desserte principale			
Desserte interne			

Réseaux

	A créer	A renforcer	Suffisant
Eau potable			
Electricité			
Défense incendie			



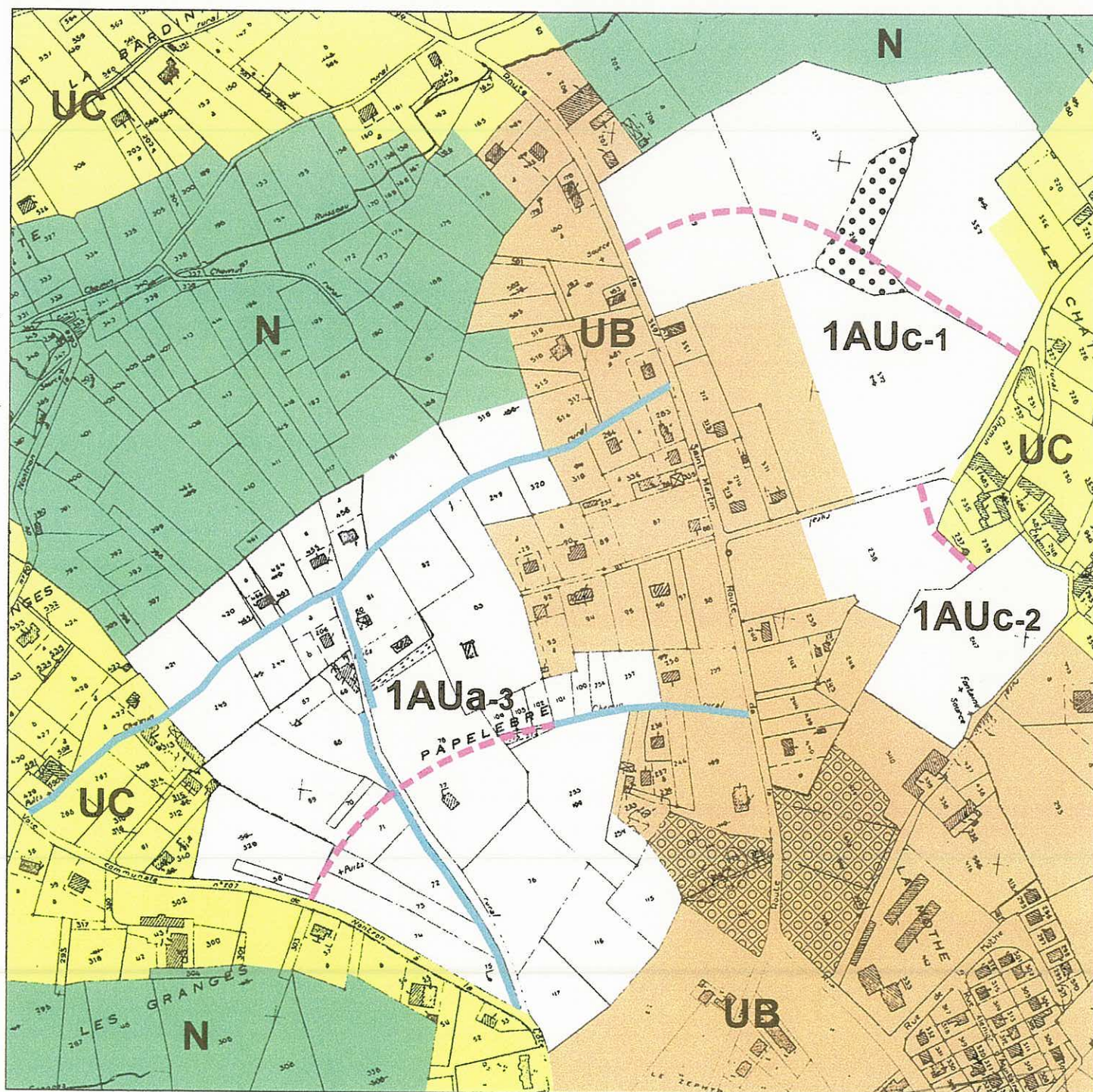
MESURES PARTICULIERES pour ces deux zones 1AUY

Création de carrefours sécurisés au niveau de la RD 675.

DOCUMENTS GRAPHIQUES



SECTEUR DE PAPELEBRE / LE CHATENET



LEGENDE DES PLANS

 Emplacement réservé

 Schéma de voirie

 Carrefour sécurisé

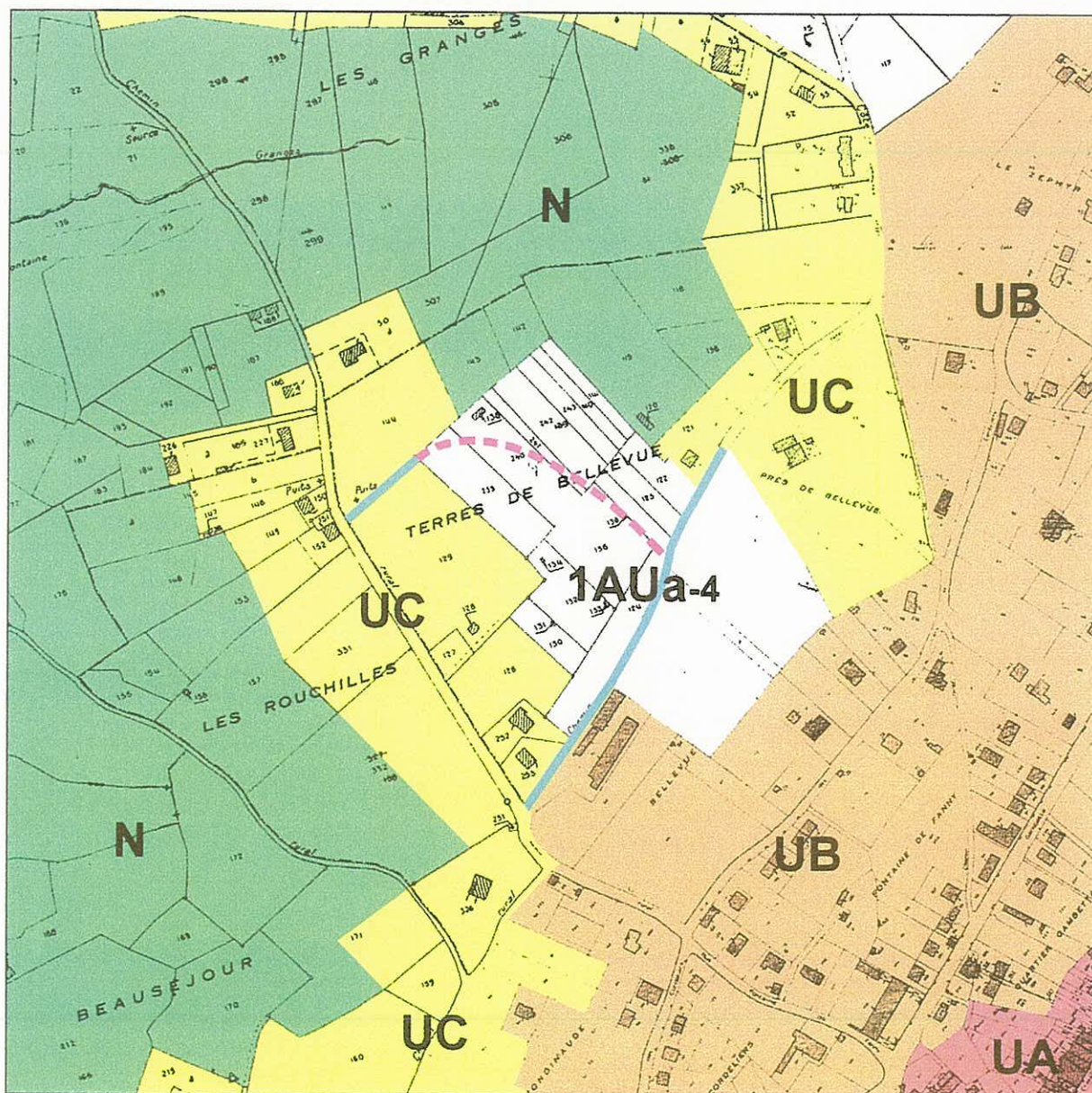
 Espace boisé classé

 Elément de paysage

Echelle : 1 / 5 000



SECTEUR DES TERRES DE BELLEVUE



LEGENDE DES PLANS

 Emplacement réservé

 Schéma de voirie

 Carrefour sécurisé

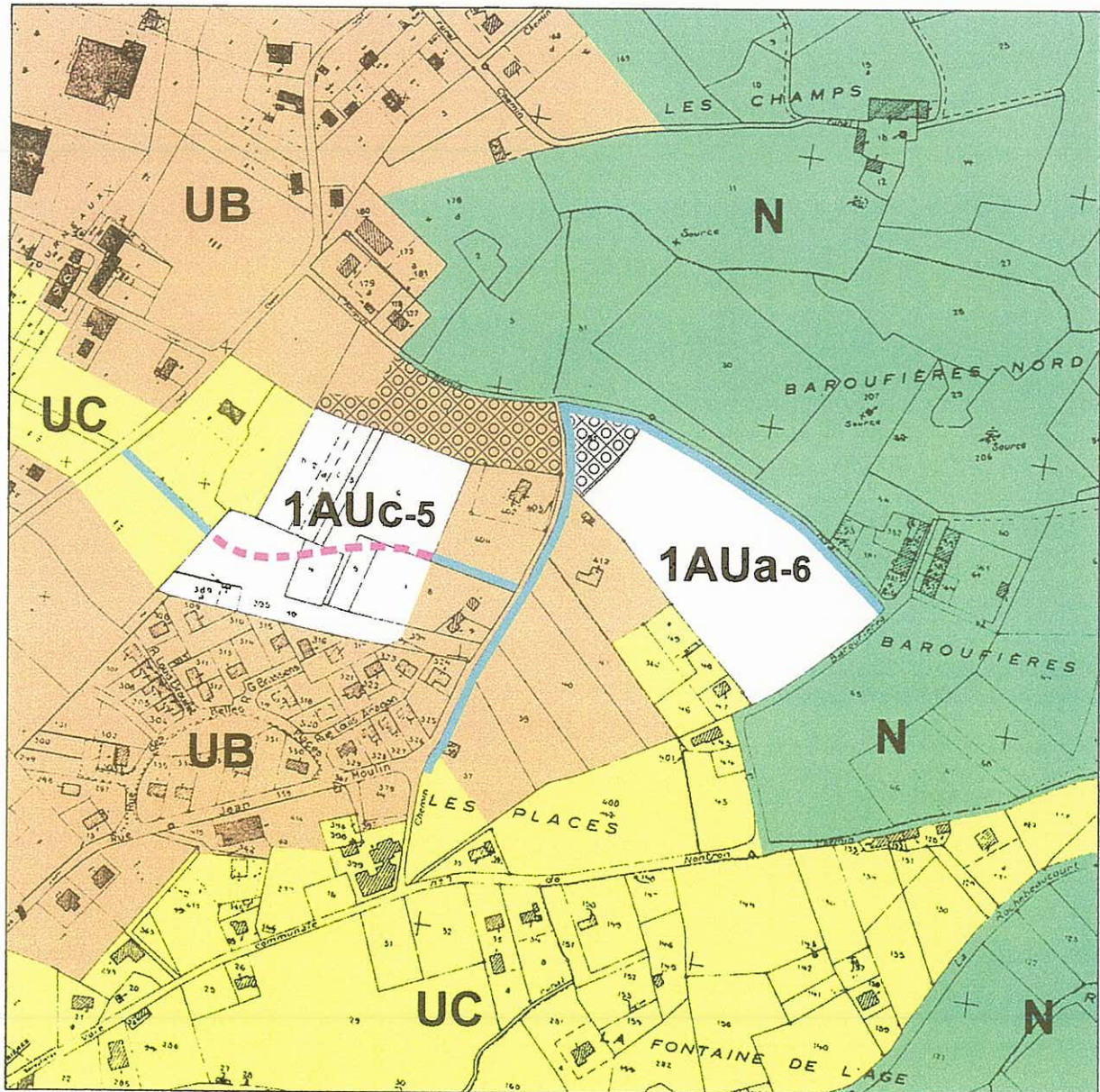
 Espace boisé classé

 Elément de paysage

Echelle : 1 / 5 000



SECTEUR DES PLACES / BAROUFIÈRES



LEGENDE DES PLANS

 Emplacement réservé

 Schéma de voirie

 Carrefour sécurisé

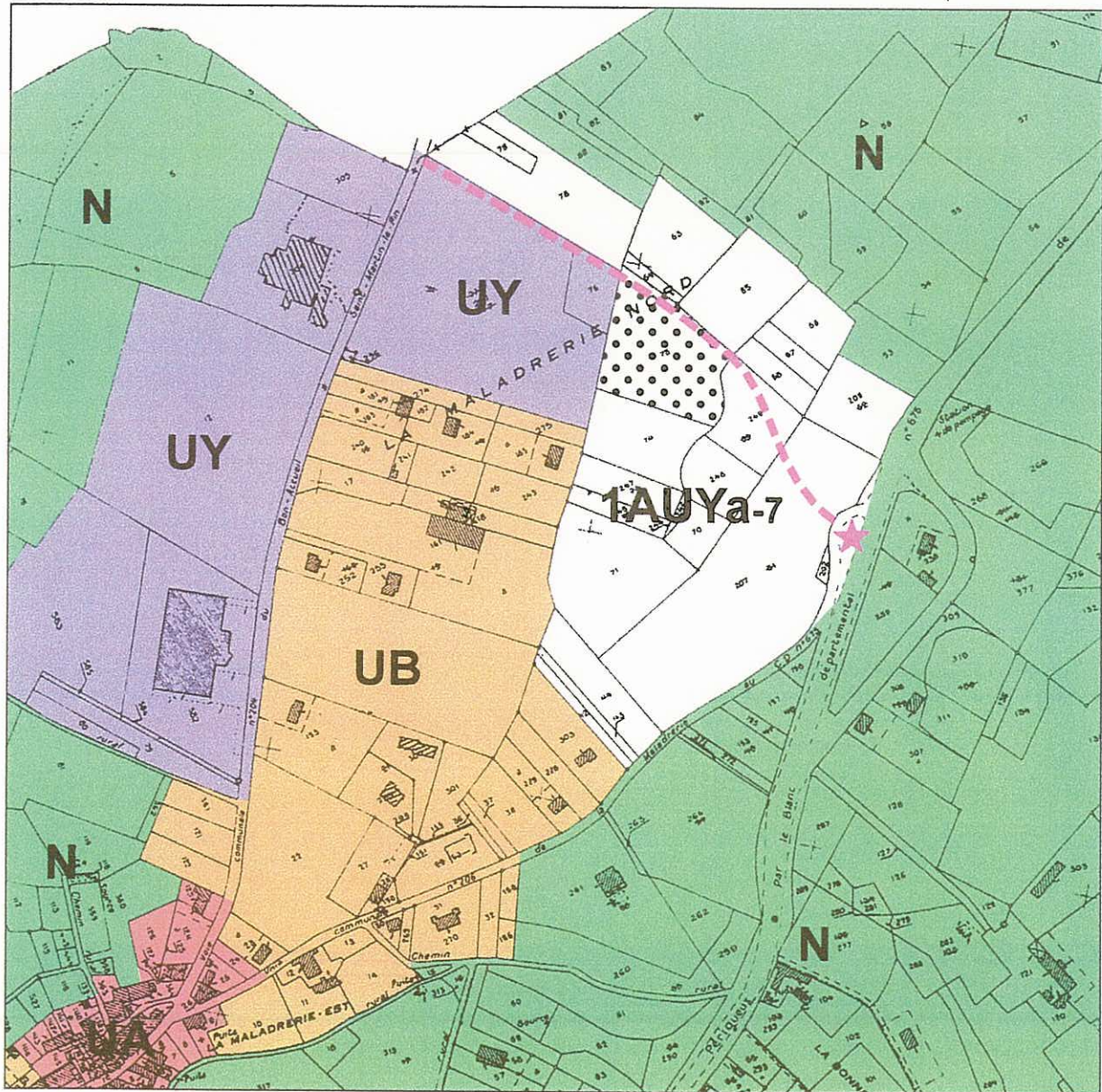
 Espace boisé classé

 Élément de paysage

Echelle : 1 / 5 000

DEPOSÉ LE
24 MAI 2015
SOUS-PRÉFECTURE
24301 NONTON

SECTEUR DE LA MALADRERIE NORD



LEGENDE DES PLANS

— Emplacement réservé

— Schéma de voirie

★ Carrefour sécurisé

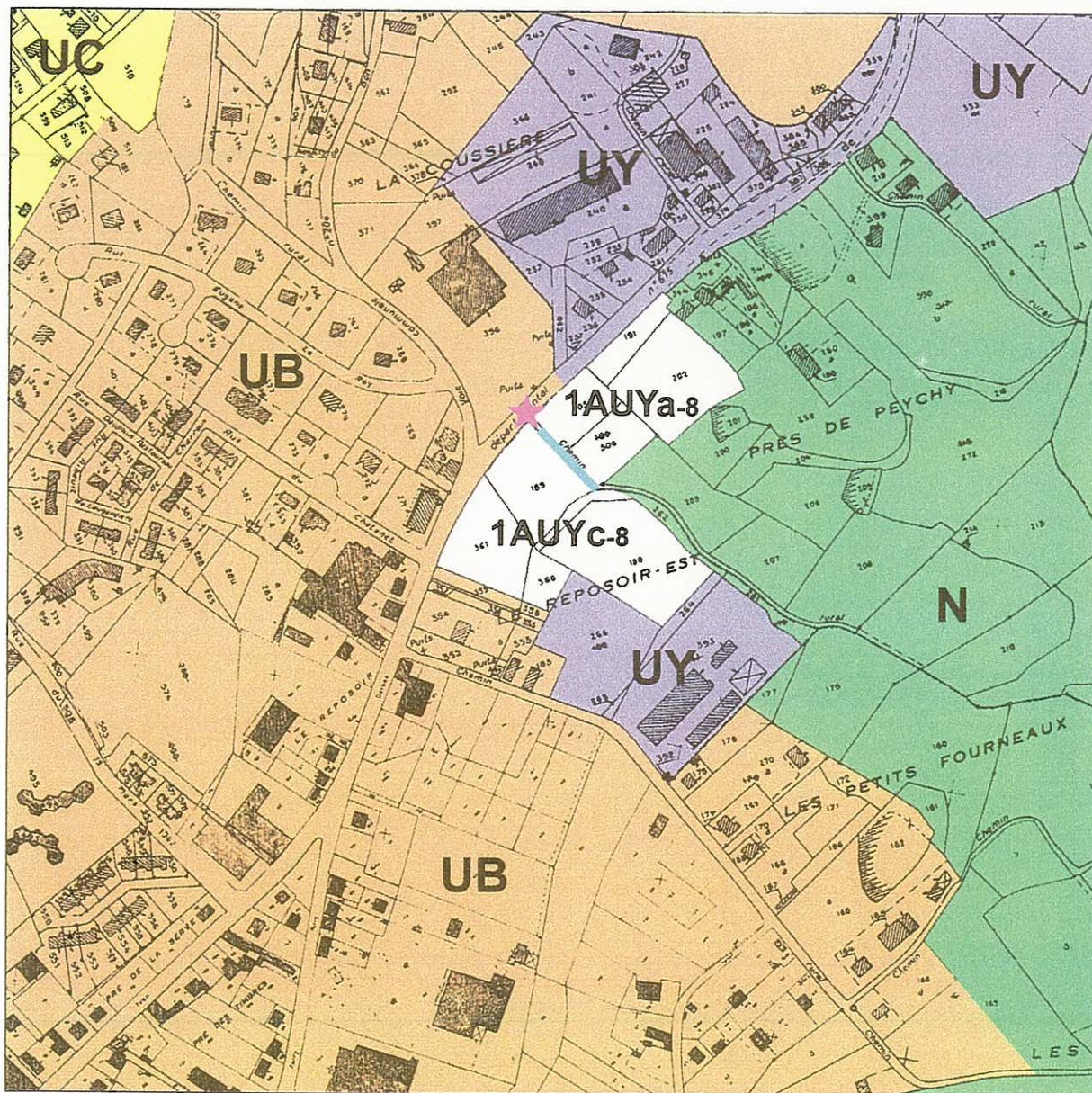
▨ Espace boisé classé

⬤ Élément de paysage

Echelle : 1 / 5 000



SECTEUR DU REPOSOIR



LEGENDE DES PLANS

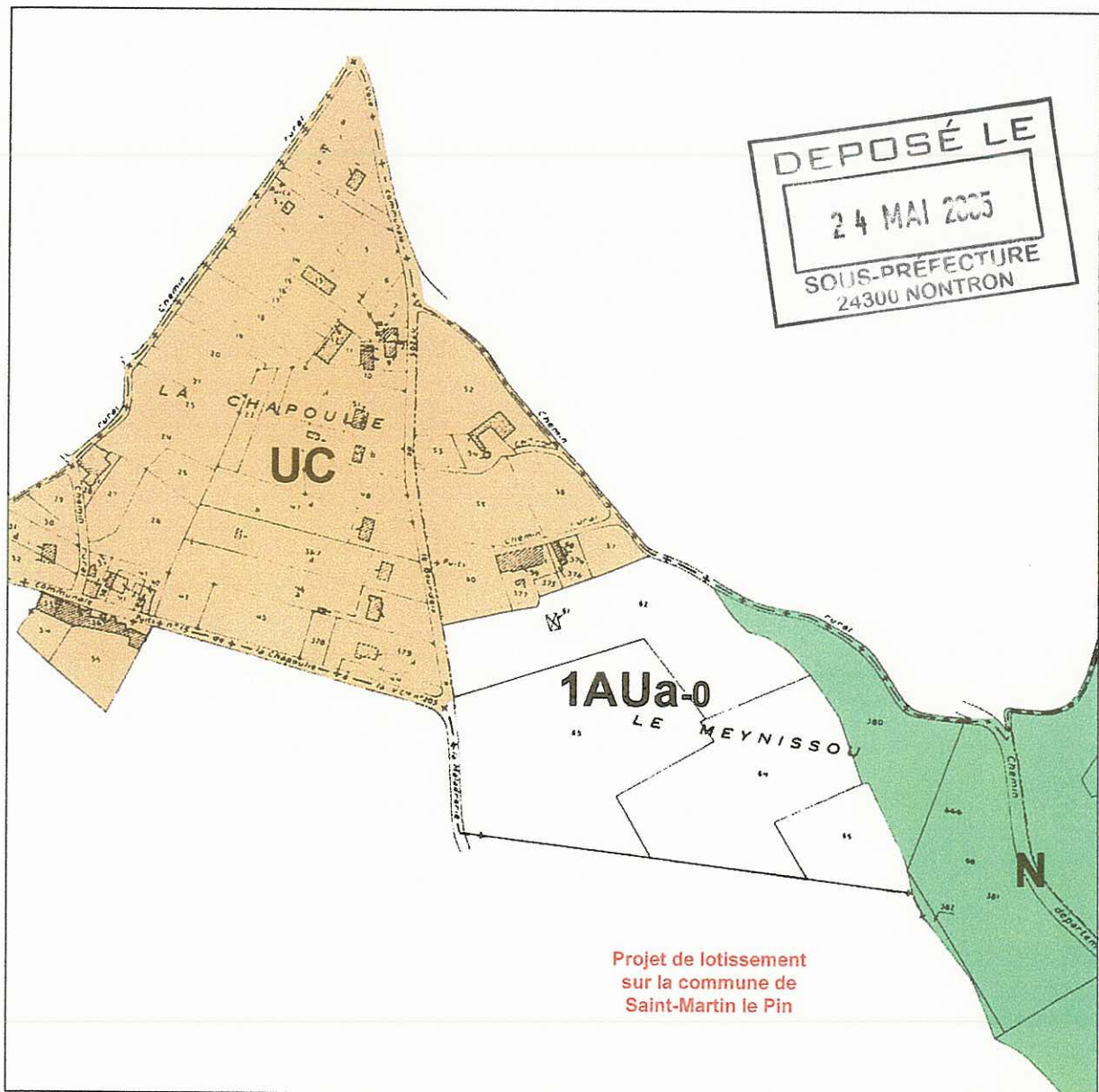
- Emplacement réservé
- Schéma de voirie
- ★ Carrefour sécurisé

-  Espace boisé classé
-  Élément de paysage

Echelle : 1 / 5 000



SECTEUR DU MEYNISSOU



Le développement de la zone 1AU du Meynissou devra être mené en cohérence, en termes d'accès et de voirie structurante, avec le projet de lotissement susceptible de se réaliser sur la commune limitrophe de Saint-Martin le Pin.